

Nouvelles pistes pour le financement des PME

Autor(en): **Denk, Christoph L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **69 (1998)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824422>

Nutzungsbedingungen

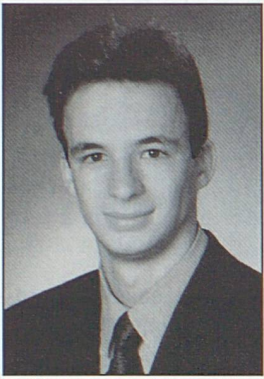
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Par Christoph L. Denk, lic. oec. HSG.
Institut suisse d'économie bancaire et
de finance, Université de Saint-Gall

Nouvelles pistes pour le financement des PME

Le financement des PME se trouve dans une période de transformation douloureuse. Par conséquent, le débat entre les entrepreneurs et les banques est devenu vif et parfois polémique. L'objectif de cet article est d'éclaircir certains aspects de ce débat, d'un point de vue économique, pour que l'on puisse mieux comprendre le problème actuel et d'entrevoir quelques solutions possibles. Après une brève analyse de la situation actuelle et la présentation des causes des problèmes d'aujourd'hui, trois nouvelles pistes pour le financement des PME seront présentées.

Quelle est la situation actuelle ? Pour mieux comprendre le problème de crédit aux PME il semble utile d'examiner trois points de vue différents : celui des banques, celui des PME et celui de l'ensemble de l'économie.

Pour les banques

Depuis le début des années nonante, les banques suisses ont perdu beaucoup d'argent à cause de crédits non remboursés. Selon la Commission fédérale des banques elles ont dû constituer des provisions pour plus de 42 milliards de francs suisses, dont la plupart pour les crédits risqués accordés aux PME. Par conséquent, elles ont changé leur politique de crédit. Aujourd'hui, les banques sont beaucoup plus prudentes lorsqu'elles accordent des crédits et elles demandent des taux d'intérêt qui correspondent au risque du crédit. On appelle cela «le risk adjusted pricing». Cette nouvelle politique a été vivement attaqué par les PME et leurs regroupements. Pour cela - et pour d'autres raisons - les banques suisses ont perdu beaucoup de leur réputation et de «good will» auprès du public.

Pour les PME

En Suisse, il y a environ 288'000 PME. Selon une enquête de Prognos, 100'000

PME, c'est-à-dire un tiers du total, sont insuffisamment dotées en fonds propres. Parmi elles, 44'000 PME doivent être considérées comme cas d'assainissement, ce qui équivaut à 15 % de toutes les PME. Pour elles, deux problèmes se posent suite à la nouvelle politique de crédit des banques : les crédits sont premièrement devenus plus chers. Deuxièmement, les limites de crédit sont devenues plus maigres.

Pour l'économie

Si le financement des entreprises ne fonctionne pas, l'ensemble de l'économie est touché. Les PME jouent un rôle important pour le dynamisme, l'innovation et la croissance de l'économie. En outre, plus de trois employés suisses sur quatre travaillent dans des PME. En résumé, le problème de financement des PME est un problème qui touche l'économie entière.

Les causes du problème

Voilà la situation actuelle. Pour pouvoir esquisser une solution au problème du financement des PME, il est important de savoir comment ce problème est né. On peut distinguer quatre aspects.

Faiblesse économique et crise immobilière

Premièrement, la transformation des structures et la stagnation économiques ont, d'un point de vue global, affaibli les PME. Leur base de fonds propres et leur force d'autofinancement ont diminué. En même temps, la crise immobilière a frappé de plein fouet les entreprises du secteur de la construction, dont beaucoup sont des PME. Cette crise a aussi abaissé la valeur des bâtiments commerciaux servant de garantie pour beaucoup d'emprunts.

Erreurs de la politique de crédit dans le passé

Les banques, les fournisseurs de crédit, ont fait des erreurs dans leur politique de crédit dans les années dorées, les années quatre-vingts. Aujourd'hui elles doivent payer les pots cassés. Par conséquent elles sont devenues beaucoup plus prudentes aujourd'hui. Le «risk adjusted pricing» est un résultat des erreurs passées. Mais il faut bien comprendre, que - du point de vue économique - le «risk adjusted pricing» est une bonne idée. Il assure que les ressources financières soient employées au mieux. Un débiteur sain a le droit d'obtenir un crédit pour des conditions plus favo-

rables qu'un débiteur peu sain, où le risque du non-remboursement du crédit est plus grand. Ce qui fait mal aujourd'hui, c'est le changement de l'ancienne politique à la nouvelle. Malheureusement, cette conversion se passe dans un climat économique assez difficile. En plus, il faut dire que la communication de la nouvelle politique des banques n'était pas optimale.

Compétence de gestion insuffisante des PME

La troisième raison n'est pas nouvelle. Les entrepreneurs ne sont, en général, pas des spécialistes de la finance. Au contraire des grandes entreprises, les PME n'ont pas de grands départements financiers avec un «chief financial officer». Cela pose certains problèmes pour la gestion financière de ces entreprises et surtout pour la communication avec les banques.

Faiblesses structurelles du marché suisse de crédit

Enfin, le marché du crédit en Suisse possède certaines faiblesses structurelles qui rendent le financement des PME plus difficile. Tout d'abord, il manque à ce marché des instruments et des institutions pour redistribuer efficacement les risques liés aux crédits. Par exemple, en Suisse il n'y a pas de marché secondaire pour les crédits, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Les banques qui ont accordé un crédit une fois sont obligées de le garder dans leur bilan. Cela diminue nettement l'efficacité du marché.

Voilà les problèmes. Maintenant il s'agit de chercher et surtout de trouver des solutions.

Les nouvelles pistes

Où sont ces nouvelles pistes ? Le schéma ci-dessous illustre les différentes possibilités de financement des PME.

Les explications suivantes ne traiteront que trois modèles, mais d'une manière plus approfondie : le Mezzanine Finance, les garanties de crédit de la SBA et la société pour le capital risqué des PME.

Mezzanine Finance

Un problème que l'on peut observer souvent dans les petites et moyennes entreprises est une base de fonds propres assez faible. Pour un tiers des PME, la quote-part des fonds propres a entre-temps baissé à moins de 20 %. Comme les fonds propres servent de protection pour les créanciers, une base si faible peut aboutir à des difficultés à obtenir des crédits. En bref : quand on veut des crédits, on a besoin de fonds propres. Ou plutôt : quand on veut de l'argent, on a besoin d'argent. C'est un peu paradoxal...

Mais obtenir des fonds propres externes est difficile pour les PME. Premièrement, le financement par participation est lié à des droits de décision dans la politique de l'entreprise. Et en général, les entrepreneurs ne veulent pas abandonner le contrôle de leur entreprise. Deuxièmement, les banques ne veulent pas jouer les entrepreneurs. La conclusion est clai-

re : le financement par des fonds propres externes n'est souvent pas approprié pour les PME.

En résumé : beaucoup de PME ont besoin de fonds propres pour obtenir des crédits, mais les fonds propres externes classiques ne conviennent pas à leur situation.

Une nouvelle piste pour résoudre ce problème est un compromis entre les fonds propres et les crédits. Un tel compromis existe. Il est appelé Mezzanine Finance. Il permet de profiter de certains avantages des fonds propres et d'en éviter certains inconvénients.

Juridiquement, un instrument Mezzanine a souvent le statut de dette subordonnée. C'est-à-dire qu'en cas de faillite, les créanciers sont les premiers à recevoir de l'argent, puis viennent les investisseurs Mezzanine et, enfin, les investisseurs des fonds propres. Autrement dit, la tranche Mezzanine protège les créanciers réguliers. De plus, les investisseurs Mezzanine n'ont en général pas le droit d'intervenir dans la gestion de l'entreprise. Par conséquent, les entrepreneurs ne perdent pas le contrôle de leur entreprise.

La compensation financière des investisseurs peut s'effectuer de manière très flexible. Par exemple, on pourrait se mettre d'accord sur un taux d'intérêt bas avec une participation aux recettes de l'entreprise. C'est-à-dire que les investisseurs profitent du succès de l'entreprise.

L'instrument de Mezzanine Finance existe déjà. Par exemple, la Banque de développement du Canada offre un produit aux PME qui s'appelle «Venture Loans», et qui, justement, est un instrument Mezzanine.

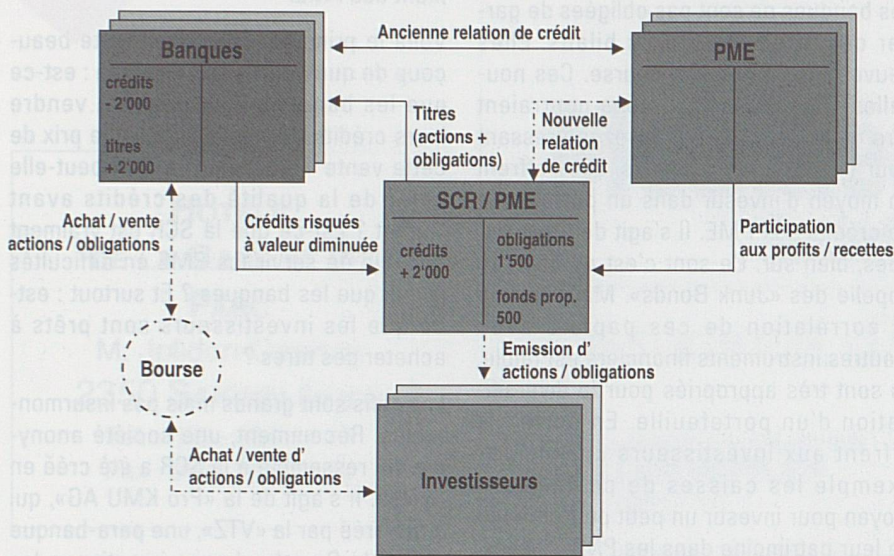
Garantie du crédit de la Small Business Administration (USA)

Dans le second modèle, il s'agit d'un concept américain, où l'Etat joue un rôle important dans le financement des PME. Il s'agit des garanties de crédit de la Small Business Administration (SBA) aux Etats-Unis. La Small Business Administration est une agence fédérale dont l'origine remonte à la dépression des années trente et l'initiative «New Deal» du président Roosevelt. Le but de cette agence est d'aider, de conseiller et de protéger les intérêts des PME.

Nouvelles pistes pour le financement des PME

	Fonds propres	Mezzanine	Crédits
Etat	Par ex. Fonds propres «ERP» (Allemagne)		Garantie de crédit de la Small Business Administration (Etats-Unis)
Banques	Sociétés de capital risque (par ex. Aventic SA de la UBS)	Par ex. Venture Loans de la Banque de développement du Canada	Crédits classiques (par ex. initiative Start-up du Crédit Suisse)
Investisseurs	Sociétés de capital risque (par ex. SBICs aux Etats-Unis)		Par ex. société pour le capital risqué des PME

Société pour le capital risqué des PME



Un des programmes les plus importants de la SBA est la garantie de crédit. L'objectif de cette initiative est d'encourager les banques à prêter aux PME. Le mécanisme est le suivant : une banque accorde un crédit à une PME, par exemple de 100'000 \$. Pour se rassurer la banque demande une garantie de crédit de la SBA. Le maximum de la garantie de crédit est 80 % du total, c'est-à-dire dans ce cas 80'000 \$. Si la PME fait faillite, la SBA indemnise la banque jusqu'à ce montant.

De plus, la banque n'est pas obligée de garder le crédit dans son bilan. Elle peut lier ensemble plusieurs crédits, former

ainsi une obligation et vendre cette obligation à d'autres investisseurs. Pour eux, c'est un investissement très sûr, parce que la SBA – c'est à dire le gouvernement américain – s'en porte garant. Ce mécanisme s'appelle «titrisation».

Il est important dans ce concept de voir que la banque garde toujours 20 % de chaque crédit dans ses comptes. On peut de cette façon être relativement sûr que la banque donne et surveille ces crédits soigneusement. Le but est de minimiser ce que l'on appelle le «moral hazard».

Tout cela a l'air prometteur, n'est-il pas vrai ? Mais il faut bien comprendre, que ce n'est pas gratuit. Premièrement, la

banque est obligée de payer à la SBA entre 2 % et 4 % par an pour la garantie de crédit. Bien sûr, la banque redemande cette commission aux PME par le biais des taux d'intérêts. Mais l'ensemble de ces commissions ne suffit pas pour couvrir les pertes de la SBA dues à ces garanties. Ce sont les citoyens américains qui payent le reste.

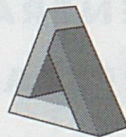
En 1997, la SBA a donné des garanties aux PME pour une somme d'environ 10 milliards de dollars. Les citoyens américains ont payé 150 millions de dollars pour ce programme. Cela correspond à un taux de subvention de 1,5 %. C'est-à-dire que pour chaque million de garanties de crédit, la SBA paye 15'000 \$ par an. Est-ce que cela en vaut la peine ? C'est difficile à dire. En ce moment, il y a des débats très controversés aux Etats-Unis sur cette question.

Alors, quelle est la conclusion ? Dans beaucoup de pays, l'Etat joue un rôle important pour le financement des PME. Mais il faut être clair : d'un point de vue économique, c'est de la médecine forte. Une intervention semble seulement acceptable si le marché des crédits ne fonctionne pas. Quant à la Suisse on peut toujours être optimiste et imaginer que le secteur privé va de lui-même trouver des solutions pour résoudre les difficultés actuelles.

Société pour le capital risqué des PME

Le dernier modèle est un modèle du secteur privé. Le point de départ est constitué par les faiblesses structurelles du marché des crédits en Suisse. Aujourd'hui il n'y a pas de marché secondaire pour les crédits. Les banques qui ont accordé un crédit, sont obligées de le garder dans leur bilan. Elles ne peuvent pas vendre leurs crédits. Cela empêche une allocation efficace des ressources. Est-ce que les banques sont vraiment les institutions les mieux placées pour prendre la totalité des risques de l'ensemble des crédits accordés ? Est-ce que les banques sont vraiment les meilleures institutions pour assainir les PME en danger ? Ce sont les questions qui forment le début d'un concept qui a été créé sous la responsabilité du Prof. Dr. Beat Bernet de l'Institut suisse d'économie bancaire et de finance. Ce concept propose la création d'une société pour le capital risqué des PME.

HELVETIA PATRIA



Florent Schmidt Agent général

Helvetia Patria Assurances
Agence générale
de Bienne

Rue Johann-Verresius 18
 2501 Bienne
 Tél. 032 329 24 54
 Fax 032 329 24 00

Au départ de ce système se trouvent les anciennes relations de crédit entre les banques et les PME. Malheureusement, ces PME se sont retrouvées en difficultés. Les banques ont par conséquent diminué leurs limites de crédit. Le climat entre les responsables des banques et les entrepreneurs s'est aggravé. Certains entrepreneurs craignent déjà la faillite. Les banques craignent des pertes de crédits et alimentent leurs provisions, c'est-à-dire qu'elles ajustent les valeurs de ces crédits. Que peut-on faire ?

Les banques pourraient se débarrasser de leurs mauvais crédits. Comment ? En vendant certains de ces crédits à une société pour le capital risqué des PME, la «SCR». Cette société paye ces crédits non pas «cash», mais avec des titres, c'est à dire avec ses propres obligations et actions. Il s'agit en fait d'un échange : crédits contre titres. C'est une autre forme de la «titrisation» que nous avons déjà vue. Le point délicat de cet échange est - bien sûr - le prix. Le concept suppose que les banques ont ajusté les crédits accordés à leur juste valeur et qu'elles les vendent à valeur comptable. Un exemple : les banques ont accordé 10 milliards de francs aux PME qui sont maintenant en difficultés. Elles ont donc ajusté les valeurs de ces crédits dans leurs bilans à 2 milliards de francs. Elles vendent ces crédits à la SCR pour ce prix. La SCR paye avec des titres. Par exemple, 500 millions avec des actions

de la SCR et 1,5 milliard par des obligations de la SCR.

Les banques ne sont pas obligées de garder ces titres dans leurs bilans. Elles peuvent les vendre en bourse. Ces nouvelles obligations et actions pourraient être un investissement assez intéressant pour certains investisseurs. Elles offrent un moyen d'investir dans un portefeuille de crédits aux PME. Il s'agit de titres risqués, bien sûr. Ce sont c'est ce que l'on appelle des «Junk Bonds». Mais comme la corrélation de ces papiers avec d'autres instruments financiers est faible, ils sont très appropriés pour la diversification d'un portefeuille. En outre, ils offrent aux investisseurs comme par exemple les caisses de pension, un moyen pour investir un petit pourcentage de leur patrimoine dans les PME suisses. Ces titres représentent donc un investissement intéressant.

Après ces ventes, les anciennes relations de crédit sont terminées. Il y a des nouvelles relations entre la SCR et les PME. C'est une chance pour un nouveau début, économiquement et psychologiquement. On pourrait ainsi réorganiser la structure du financement des PME. Par exemple on pourrait créer des produits Mezzanine pour alléger les PME du poids de leurs dettes et pour faire participer la SCR aux succès de leurs clients. L'idée c'est aussi que la SCR soutienne les PME activement en offrant des services de conseil. En résumé, la SCR est une société

privée qui est spécialisée dans le financement, le conseil et l'assainissement des PME.

Voilà le principe. Bien sûr il reste beaucoup de questions - par exemple : est-ce que les banques sont prêtes à vendre leurs crédits risqués ? Quel est le prix de cette vente ? Comment la SCR peut-elle juger de la qualité des crédits avant l'achat ? Est-ce que la SCR est vraiment capable de servir les PME en difficultés mieux que les banques ? Et surtout : est-ce que les investisseurs sont prêts à acheter ces titres ?

Les défis sont grands mais pas insurmontables. Récemment, une société anonyme qui ressemble à la SCR a été créée en Suisse. Il s'agit de la «Pro KMU AG», qui a été créée par la «VTZ», une para-banque à Zurich. On attend avec impatience les premières expériences de cette société.

En guise de conclusion, on peut souligner que pour résoudre le problème de financement des PME, il n'y a pas de solution simple. Mais il y a plusieurs pistes intéressantes :

- des nouveaux produits financiers situés entre fonds propres et crédits. (Mezzanine Finance) ;
- des modèles où l'Etat aide à financer des PME par le biais de garanties de crédit ;
- de nouvelles institutions pour financer, conseiller et assainir les PME.

Même si ces approches sont très prometteuses, il ne faut néanmoins pas négliger la communication. Il est essentiel de comprendre les points de vue de chacun. Grâce à son colloque, l'ADIJ a apporté une contribution importante à l'évolution de cette discussion. ■

BKW® FMB®
Energie SA

BUREAU D'INGENIEURS

ENTREPRISE GENERALE

GESTION DES RESEAUX

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

DOMOTIQUE

DELEMONT

Tél. (032) 421 31 31
Fax (032) 422 89 43

PORRENTRUUY

Tél. (032) 466 18 43
Fax (032) 466 18 60

Hôtel Suisse
Moutier

Famille Brioschi - Bassi
032 493 10 37